

L'accès à la technologie et l'adaptation technologique au service de l'action communautaire autonome

Août 2020

L'objectif de cette note est de présenter certains outils et concepts liés à l'accès aux technologies pour les organismes d'action communautaire autonome. En ce temps de pandémie, où le télétravail et le virtuel s'invite à toute vitesse dans le milieu communautaire, et où le milieu est constamment sous-financé, le communautaire doit quand même se tenir à jour. L'importance de l'accès à la technologie pour le fonctionnement des organismes est ainsi renforcée. Voici donc les quatre sujets qui sont abordés dans cette note :

1. TechSoup (initiative à but non lucratif qui donne des rabais sur des logiciels)
2. Le nuage et les courriels personnalisés (plateformes G Suite et Microsoft 365)
3. Les logiciels libres (alternatives moins commerciales)
4. La cybersécurité dans le communautaire
5. Autres ressources – organismes offrant du soutien technologique

1- TechSoup - les logiciels fréquemment utilisés à meilleur prix pour les organismes communautaires

TechSoup Canada fait partie d'un réseau international dont la mission est de favoriser le changement social à travers le développement technologique des organismes à but non lucratif.

TechSoup permet aux organismes à but non lucratif d'obtenir des dons ou des rabais sur des logiciels informatiques. Lorsque vous avez besoin de logiciels tels que Microsoft Office, des logiciels antivirus et bien plus, TechSoup a probablement des rabais qui vous permettront de vous les procurer à un prix bien moindre que celui du marché. TechSoup offre également des formations et de l'information sur la technologie au sens large, mais le contenu est principalement en anglais.

Afin de bénéficier des services offerts par TechSoup, vous devez inscrire votre organisme et devenir membre. À l'inscription, TechSoup vérifiera que vous êtes bel et bien un organisme enregistré comme OBNL au Québec ou au Canada. Avec votre adhésion, vous aurez accès à une variété de produits de base, de logiciels de sécurité et des logiciels spécialisés, le tout, à faible coût. Souvent, TechSoup vous demandera un « Frais administratif », ce qui débloquera l'accès à un logiciel gratuit ou à rabais. Malgré certaines démarches supplémentaires, cela peut valoir la peine.

L'année dernière, la TROCAO a pu profiter du programme de TechSoup afin de se procurer un logiciel antivirus et la suite Office à rabais, ainsi que pour transférer son système de courriel et de gestion de fichiers à G Suite de Google gratuitement. Cette dernière démarche a grandement facilité la gestion de nos activités quotidiennes ainsi que le passage au télétravail au début de la pandémie.

Pour devenir membre de TechSoup, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://www.techsoupcanada.ca/fr/user/register>



L'inscription se fait en deux étapes :

1. S'inscrire comme membre individuel (se créer un compte Individuel)
2. Enregistrer votre organisme (vous aurez besoin du numéro d'immatriculation de l'organisme ET du budget de fonctionnement)

Note : L'enregistrement peut prendre un peu de temps. Il se peut que TechSoup vous contacte afin d'obtenir des documents supplémentaires nécessaires à votre enregistrement.

2- La migration et l'intégration des courriels et de la gestion des fichiers

Aimeriez-vous avoir un courriel personnalisé avec votre nom de domaine d'organisme (Ex: @trocao.org), un courriel auquel il est facile d'accéder à partir de la maison, ou qui soit géré directement via la plateforme de Gmail ou Outlook en ligne?

Aimeriez-vous être capable de stocker vos fichiers dans un nuage (« Cloud ») pour qu'ils soient accessibles en ligne?

Tout cela est possible! Deux plateformes principales offrent des outils intégrés qui peuvent améliorer votre gestion interne et votre présentation au monde externe :

1. Microsoft 365 pour les entreprises (à rabais avec TechSoup)
2. G Suite pour les associations (Google) (Gratuit avec TechSoup)

Les avantages principaux de ces plateformes sont comparables :

- Possibilité de créer une adresse courriel personnalisée selon votre nom de domaine (adresse de votre site web; ex: trocao.org donne des adresses courriel @trocao.org). Ce genre d'adresse courriel ajoute du professionnalisme et de la crédibilité à un organisme et peut permettre d'améliorer la gestion des courriels d'équipe.
- L'accès à des outils de traitement de texte, chiffrier électronique (de type Excel), présentation, sondage, etc., le tout en ligne.
- L'accès à de l'espace de stockage de données/fichiers dans le nuage (ou « Cloud ») accessible en tout temps via internet.

Tout dépendant de vos compétences en informatique, il est probablement souhaitable de trouver un technicien informatique qui pourra vous accompagner dans la transition vers une de ces plateformes.

Peu importe la plateforme que vous choisissiez, les étapes à suivre sont sensiblement les mêmes :

1. Vous inscrire auprès de TechSoup (si ce n'est pas fait)
2. Suivre les étapes inscrites sur le site de TechSoup pour vous inscrire auprès de l'organisme (cela peut prendre jusqu'à une semaine)
3. Avoir un nom de domaine enregistré pour votre organisme (Ex: trocao.org). Si vous avez un site web avec votre nom, il est probable que vous payez déjà les frais annuels (ou autres fréquences) pour avoir un nom de domaine
4. Configurer votre nom de domaine avec votre plateforme de choix (Google G Suite ou Microsoft 365)
5. Créez des adresses courriel pour l'ensemble de votre équipe
6. Migrez vos données des anciens courriels (au besoin), vos contacts et vos fichiers (au besoin) vers votre nouvelle plateforme



7. Établissez une méthode de gestion de données avec le Cloud pour votre organisme (note: malgré que les données soient disponibles en ligne, il est encore important de faire des sauvegardes physiques régulières pour protéger vos documents au cas où ils soient effacés par accident)

Voici plus d'informations pour démarrer/en apprendre plus :

G Suite :

Guide de démarrage pour les organisations à but non lucratif :

<https://support.google.com/a/answer/9251886><https://support.google.com/a/answer/9251886>

Tutoriel vidéo en français : https://www.youtube.com/watch?v=J_mO7xMmiPw

Office 365 :

Document Office 365 : <https://docs.microsoft.com/fr-be/microsoft-365/admin/email/change-email-address?view=o365-worldwide>

Tutoriel vidéo en français : <https://www.youtube.com/watch?v=wytOFSWf7ew>

3- Les logiciels libres

Puisque les logiciels commerciaux impliquent parfois des coûts importants, il peut être intéressant pour les organismes communautaires d'utiliser des logiciels libres. Ceux-ci ne nécessitent aucun achat de licence et peuvent être installés la plupart du temps gratuitement sur un nombre illimité d'appareils. Il existe une variété de logiciels libres qui peuvent être utilisés afin de répondre aux divers besoins des organismes communautaires : conception web, éditeur, navigateur, suite bureaucratique. Les plus connus sont probablement la suite OpenOffice ou LibreOffice et le navigateur Firefox.

Les logiciels libres tiennent leur nom de la liberté qu'ils fournissent à leurs utilisateurs. En effet, ces derniers peuvent librement modifier, étudier, copier et distribuer le logiciel. Tous peuvent ainsi contribuer au développement et à l'amélioration de son fonctionnement et de son contenu. Tout comme les organismes communautaires autonomes, les logiciels libres sont bâtis à l'initiative des utilisateurs qui travaillent en collaboration, et ce, sans l'aspect du copyright commercial. Ils sont donc créés pour et par la communauté. Étant basés sur les principes de partage, d'égalité, de libre accès et de communauté, ils rappellent largement les valeurs de l'action communautaire autonome.

Bien qu'ils constituent des alternatives intéressantes aux logiciels commerciaux, les logiciels libres ont certaines limites. Tout d'abord, il peut être difficile d'obtenir du soutien technique lorsqu'on éprouve des difficultés, puisqu'il n'y pas de "propriétaire" qui peut fournir ce service. Seuls certains logiciels libres disposent d'un forum pour poser des questions et obtenir de l'aide. De plus, les logiciels libres nécessitent une certaine littératie informatique. Les utilisateurs ont accès au code source, ce qui leur permet de modifier et d'adapter le fonctionnement du logiciel afin qu'ils répondent plus efficacement à leurs besoins. Toutefois, pour être en mesure de faire l'installation, les modifications et les mises à jour, des compétences en informatique peuvent être nécessaires. Finalement, la compatibilité avec les logiciels commerciaux plus fréquents peut engendrer des défis ou des obstacles supplémentaires principalement quand vient le temps de collaborer avec des gens qui n'utilisent pas les logiciels libres.



Donc globalement, lorsque la situation s’y prête, l’utilisation des logiciels libres est une option intéressante à considérer.

Pour plus d’information sur les logiciels libres :

- Présentation sur les logiciels libres de la Corporation de développement communautaire Centre-Sud :
<https://www.cdcentresud.org/blogue-des-comm/logiciels-libres-peuvent-soutenir-activites-organismes-communautaires/>
- Wikipédia offre une liste d’équivalents entre les logiciels corporatifs (propriétaires) et le pendant en logiciel libre :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Correspondance_entre_logiciels_libres_et_logiciels_propri%C3%A9taires

4- Cybersécurité et milieu communautaire

Bien que l’utilisation des technologies au travail permette d’augmenter l’efficacité, elle impose certaines précautions. En effet, les activités des organismes communautaires sont de plus en plus dépendantes des outils technologiques. Pourtant, peu de gens sont sensibilisés aux enjeux de cybersécurité et de confidentialité informatique. Afin d’informer et de sensibiliser le milieu communautaire aux enjeux de cybersécurité, le Centre de documentation sur l’éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF) a créé une boîte à outils. Cette banque de ressources est utile afin d’obtenir des conseils sur les meilleures pratiques pour garantir la sécurité informatique et maximiser la confidentialité des données. Voici quelques enjeux de cybersécurité qui y sont abordés :

- La séparation entre les comptes de travail et les comptes personnels
- Les courriels frauduleux
- La protection des données sur les réseaux sociaux
- Le choix de logiciels et applications sécurisés
- La gestion sécuritaire des sites internet
- Le vol d’identité

Selon la Boîte à Outils du Centre de documentation sur l’éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF), les cyberattaques contre les organismes communautaires sont fréquentes, ce qui nécessite que leurs pratiques soient adaptées afin de favoriser une utilisation sécuritaire des outils technologiques. « Le système d’exploitation des appareils connectés, le réseau informatique, le site internet, le vol d’identité ou le vol de données et les réseaux sociaux » sont les principaux points d’entrée des attaques informatiques. Sans une protection suffisante, l’accès aux données numériques est immédiat. Puisque certains organismes communautaires détiennent des informations personnelles sur leurs usagers et usagères, les répercussions peuvent être importantes. Les systèmes de dons en ligne sont aussi des cibles intéressantes pour les attaques informatiques, puisqu’elles donnent accès non seulement à des données personnelles, mais également à de l’argent. Ces risques relèvent l’importance d’avoir un système de sécurité à jour, un antivirus ainsi que des pratiques sécuritaires pour se connecter aux comptes de travail. Il est nécessaire d’être conscient des enjeux de cybersécurité pour reconnaître les comptes et les messages frauduleux. Il n’y a pas de système 100% sécuritaire, mais se doter d’outils et connaître la base nous permet de faire une gestion de risque qui sera adaptée à la situation de l’organisme.

Pour consulter la boîte à outils du CDÉACF, rendez-vous à l’adresse suivante :
<http://cdeacf.ca/boite-outils-cybersecurite>



5- Autres ressources – organismes offrant du soutien technologique

En plus du CDÉACF, quelques organismes québécois offrent du support informatique et de la formation sur les technologies. En voici quelques-uns :

- [Koumbit](#) : Koumbit est un OBNL qui fournit des services d'hébergement et d'aide à la conception de sites web. Ses activités incluent également de l'assistance technique et des formations sur la création, l'utilisation et l'administration de plateformes web.
- [Communautique](#) : Sa mission est de favoriser la participation citoyenne à travers la recherche et le développement des compétences en informatique. En plus de donner accès à un laboratoire de technologies, Communautique offre des opportunités de collaboration et de formation pour les individus et les groupes.
- [La Puce ressources informatiques](#) : Sa mission est d'offrir des formations aux individus ou aux organismes communautaires afin de favoriser "l'appropriation des technologies". Pour aider les organismes à s'adapter à la réalité du télétravail, La Puce offre notamment des webinaires gratuits sur le fonctionnement d'Office 365 et de Google Suite.
- [COCO](#) (Anglais et français, mais site web en anglais) : Anciennement connu comme « Commun-IT », COCo a un aspect de sa mission qui concerne les technologies de l'information et des communications (TIC) pour les groupes communautaires du Québec. Son but est de guider, soutenir et rendre autonomes les groupes communautaires pour que ces technologies leur permettent de mieux accomplir leurs missions. Ils travaillent en collaboration pour renforcer les capacités des groupes communautaires, des professionnels des technologies et du public.

